

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : CROP-SET
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Fournisseur

Improcrop U.S.A., Inc. d/b/a Alltech Crop Science
3031 Catnip Hill Road
Nicholasville, Kentucky 40356
USA
T 859-885-9613
RegulatoryACS@alltech.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-856-350

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, H373
catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Attention

Mentions de danger (GHS CA) : H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence (GHS CA) : P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés : Les personnes avec des allergies doivent éviter de s'y exposer.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Pas d'informations complémentaires disponibles

CROP-SET

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
<Missing Translation : Manganese sulfate />	manganese sulfate / manganese sulfate (1:1) / manganese sulfate (MnSO4) / manganese sulphate / manganese(2+) sulfate / manganous sulfate / man-gro / sorba-spray manganese / sorba-spray Mn / sulfuric acid manganese(II) salt / sulfuric acid, manganese(2+) salt (1:1) / sulfuric acid, manganese(II)salt (1:1)	N° CAS: 7785-87-7	2,5 – 5	STOT RE 2, H373
<Missing Translation : Yucca stem extract />	-	N° CAS: 223749-05-1	2,5 – 5	Acute Tox. 4 (Voie orale), H302

CROP-SET

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
<Missing Translation : Ferrous sulfate, heptahydrate />	B767 / copperas, green / copperas, heptahydrate / duretter, heptahydrate / duroferon, heptahydrate / exsiccated ferrous sulfate / exsiccated ferrous sulphate / feosol / feospan / fer in sol / fero gradumet / ferralyn / ferrotheron / ferrosulfate, heptahydrate / ferrous sulfate heptahydrate / ferrous sulfate, heptahydrate / fesofof / fesotyme / green vitrol / haemofort / iron (II) sulfate (1:1) heptahydrate / iron sulfate, heptahydrate / iron sulphate, heptahydrate / iron vitriol, heptahydrate / iron(II)sulfate-7-hydrate / ironate / ironmonosulfate, heptahydrate / ironous sulfate, heptahydrate / irospan / irosul / melanterite / melanterite, natural / mol-iron / presfersul / slow-Fe / sulfate, sugar / sulferrous / sulfuric acid iron salt, heptahydrate / sulfuric acid iron(II)salt, heptahydrate / sulfuric acid, iron(2+) salt (1:1), heptahydrate / sulfuric acid, iron(II) salt (1:1), heptahydrate / vitriol, green, heptahydrate	N° CAS: 7782-63-0	2,5 – 5	Acute Tox. 4 (Inhalation:poussières,brouillard), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
08/09/2023 (Date de révision)	FR (français)			3/11

CROP-SET

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation.
---	---------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
--------------------------------	---

5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.
---	---

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
------------------------------	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Recueillir le produit répandu.
Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations	: Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

CROP-SET

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Stocker dans un endroit frais et sec, non exposé directement aux rayons du soleil. Les contenant ouvert doivent être refermés.
- Durée de stockage maximale : 24 mois
- Température de stockage : 1 – 38 °C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ferrous sulfate, heptahydrate (7782-63-0)

USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

ACGIH OEL TWA	1 mg/m ³
---------------	---------------------

Manganese sulfate (7785-87-7)

USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

ACGIH OEL TWA	0,1 mg/m ³ <Missing Translation : (Inhalable fraction) />
---------------	--

8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement aquatique.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

CROP-SET

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Les personnes avec des allergies doivent éviter de s'y exposer.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide.
Couleur	: brun
Odeur	: Aucun renseignement disponible concernant l'odeur
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 4,2
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

CROP-SET

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Yucca stem extract (223749-05-1)

DL50 orale rat	1027 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 5000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat [ppm]	> 2,11 ppmv/4h
ETA CA (oral)	1027 mg/kg de poids corporel

Ferrous sulfate, heptahydrate (7782-63-0)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel <Missing Translation : (OECD 401: Acute Oral Toxicity, Rat, Male / female, Read-across, Oral, 14 day(s)) />
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel <Missing Translation : (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Read-across, Anhydrous form, Dermal, 14 day(s)) />
CL50 Inhalation - Rat	> 1,1 mg/l <Missing Translation : (EPA OPP 81-3: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male / female, Read-across, Anhydrous form, Inhalation) />
ETA CA (poussières,brouillard)	1,5 mg/l/4h

Manganese sulfate (7785-87-7)

DL50 orale rat	2150 mg/kg <Missing Translation : (Rat, Male / female, Experimental value, Oral) />
CL50 Inhalation - Rat	> 4,45 mg/l air <Missing Translation : (OECD 403: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (dust)) />
ETA CA (oral)	2150 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 4,2

Ferrous sulfate, heptahydrate (7782-63-0)

pH	2,1 <Missing Translation : (1 %, 22 °C) />
----	--

Manganese sulfate (7785-87-7)

pH	6 – 6,5 <Missing Translation : (42.5 - 45 %, 20 °C, EU Method A.6: Water solubility) />
----	---

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 4,2

Ferrous sulfate, heptahydrate (7782-63-0)

pH	2,1 <Missing Translation : (1 %, 22 °C) />
----	--

Manganese sulfate (7785-87-7)

pH	6 – 6,5 <Missing Translation : (42.5 - 45 %, 20 °C, EU Method A.6: Water solubility) />
----	---

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

CROP-SET

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Manganese sulfate (7785-87-7)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Ferrous sulfate, heptahydrate (7782-63-0)

CL50 - Poisson [1] 925 mg/l <Missing Translation : (96 h, Poecilia reticulata, Static system, Literature study) />

EC50 - Daphnia [1] 152 mg/l <Missing Translation : (48 h, Daphnia magna, Literature study, Anhydrous form) />

Manganese sulfate (7785-87-7)

CL50 - Poisson [1] 3,17 mg/l <Missing Translation : (96 h, Oncorhynchus mykiss, Flow-through system, Fresh water, Weight of evidence, Manganese ion) />

CE50 72h - Algues [1] 61 mg/l <Missing Translation : (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, Desmodesmus subspicatus, Static system, Fresh water, Experimental value, Growth rate) />

12.2. Persistance et dégradabilité

Ferrous sulfate, heptahydrate (7782-63-0)

Persistance et dégradabilité : Aucun renseignement disponible sur biodégradabilité dans sol. Facilement biodégradable dans l'eau.

Demande chimique en oxygène (DCO) <Missing Translation : Not applicable (inorganic) />

DThO <Missing Translation : Not applicable (inorganic) />

Manganese sulfate (7785-87-7)

Persistance et dégradabilité : Biodégradabilité: sans objet.

Demande chimique en oxygène (DCO) <Missing Translation : Not applicable (inorganic) />

DThO <Missing Translation : Not applicable (inorganic) />

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ferrous sulfate, heptahydrate (7782-63-0)

Potentiel de bioaccumulation <Missing Translation : Low potential for bioaccumulation (BCF < 500) />.

BCF - Poisson [1] ≤ 20 <Missing Translation : (OECD 305: Bioconcentration: Flow-Through Fish Test, 28 day(s), Cyprinus carpio, Flow-through system, Fresh water, Read-across, Fresh weight) />

CROP-SET

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Manganese sulfate (7785-87-7)

Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.
------------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

Ferrous sulfate, heptahydrate (7782-63-0)

Ecologie - sol	<Missing Translation : Adsorbs into the soil />.
----------------	--

Manganese sulfate (7785-87-7)

Ecologie - sol	<Missing Translation : No (test)data on mobility of the substance available />.
----------------	---

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/réceptier conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG / DOT / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

<Missing Translation : UN-No. (TDG) />	: Non applicable
n° DOT NA	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non réglementé
N° ONU (IATA)	: Non réglementé

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (DOT)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG	
Classe(s) de danger pour le transport (TDG)	: Non applicable
DOT	
Classe(s) de danger pour le transport (DOT)	: Non applicable
IMDG	
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: Non réglementé
IATA	
Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (DOT)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non réglementé
Groupe d'emballage (IATA)	: Non réglementé

CROP-SET

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TDG

Non applicable

DOT

Non applicable

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

Ferrous sulfate, heptahydrate (7782-63-0)

Non listé dans la LIS canadienne (Liste intérieure des substances) / LES (Liste extérieure des substances)

Manganese sulfate (7785-87-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Yucca stem extract (223749-05-1)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Ferrous sulfate, heptahydrate (7782-63-0)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Manganese sulfate (7785-87-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission : 06/13/2022
Date de révision : 09/08/2023
Remplace la fiche : 06/13/2022

Textes complet des phrases H:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
------	---------------------------

CROP-SET

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Textes complet des phrases H:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

ATTENTION: ces fiches de données de sécurité sont fournies à titre indicatif uniquement.

Ces informations se rapportent au matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. Ces informations sont, au meilleur de nos connaissances et croyances, exactes et fiables à la date de leur compilation. Cependant, aucune représentation, garantie ou garantie n'est faite quant à son exactitude, sa fiabilité ou son exhaustivité. AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS FOURNIES DANS LES PRÉSENTES. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité de ces informations pour son usage particulier et d'assumer tous les risques de perte résultant d'une telle utilisation. Nous déclinons toute responsabilité pour toute perte ou dommage pouvant survenir suite à l'utilisation de ces informations et n'offrons aucune garantie contre la contrefaçon de brevet.